

## NAO 2022: Mr T Fayette nous répond...

### NAO 2022: Mr T Fayette nous répond...

La **CGT** a demandé la réouverture des NAO 2022. Les augmentations actuelles du coût de la vie mettent en exergue le décalage entre le résultat des NAO et la réalité. Mr T Fayette nous a répondu...

Le 26 Avril, la rencontre, plutôt ouverte, avec Martin LUNDSTEDT et sa réponse à notre question sur le besoin de relancer les NAO 2022,

Martin L : « concernant l'inflation, il faut voir comment ça évolue, mais aucun collègue ne doit perdre de pouvoir d'achat »

nous semblait avoir entrouvert une porte à une possible réouverture des négociations salariales.

La **CGT**, prit donc sa plus belle plume et s'empressa d'envoyer un courrier des plus officiel à MM B. Blin et T. Fayette, leur demandant l'ouverture de nouvelles négociations.

Courrier que nous avons publié le 27 Avril.

Les résultats du Q1 2022 envoyés à tous les managers avec demande express de les présenter à leurs équipes, abondent également en ce sens.

De bons résultats, de très bons même, Renault Trucks qui gagne des parts de marché, des indices à 2 chiffres que tous les secteurs nous envie.



Tous ces voyants au vert, nous laissaient croire que c'était possible...

La réponse de M T. Fayette nous a vite fait déchanter !

Objet: Réponse au Courrier de la CGT et aux différents mails/courriers reçus  
Sensibilité: Privée

Bonjour Monsieur Khiami,  
Bonjour Messieurs les DSC

En réponse à votre courrier et aux différents mails reçus.

Comme vous le savez, les négociations salariales ne sont pas liées aux variations du SMIC, seuil au-dessus duquel nos salaires de base et nos salaires réels se situent nettement ainsi que notre RMAG (revenu annuel garanti).

Vous n'êtes pas sans savoir également que les salaires de base des AR et ATAM sont augmentés de différentes primes récurrentes.

Nos négociations salariales de 2022 nous ont amené à appliquer un budget global de 3,9 % pour toutes les catégories professionnelles avec, de plus, une revalorisation de 2,6 % des primes conditions de travail et de 5% de l'indemnité de transport Renault Trucks SAS ainsi qu'une revalorisation des salaires minimum d'embauche. Un talon minimum de 50 euros a été également appliqué sur l'AGS pour la catégorie AR et ATAM hors V.3.

Vous faites allusion à l'augmentation de 3,1 % des minima des cadres de la métallurgie. Comme vous le savez, nous avons mis en œuvre un budget de 3,9 % pour cette catégorie.

Il n'y a donc pas lieu à l'ouverture de nouvelles négociations.

Enfin, pour mémoire, nous vous rappelons que, en plus de la politique des variables, nos salariés vont recevoir d'ici peu le montant de leur intéressement et participation pour un montant global d'environ 1800 euros net à présence constante sur l'année 2021, et qu'une prime de 500 euros net a été versée en février 2022.

Cordialement.

Thierry Fayette  
Directeur des Ressources Humaines Renault Trucks SAS

Copie : Bruno Blin Président Renault Trucks SAS  
Olivier Barde Directeur Relations Sociales Renault Trucks SAS

Dans sa réponse M T. Fayette, comme à son habitude, mélange tout: salaire, primes, intéressement, etc... et veut nous faire croire que ce package est plus que satisfaisant.

Nous ne souhaitons parler que de salaire. Tout le reste est trop aléatoire, non soumis à toutes les cotisations, ce fameux salaire différé dont nous profitons tous un jour ou l'autre, pour être inclus dans ces négociations. Même si effectivement ces revenus supplémentaires améliorent le quotidien, ils ne sont que temporaires, et c'est bien notre salaire qui chaque mois nous permet de vivre. Les augmentations de ce salaire sont bien loin de compenser les augmentations du coup de la vie.

Nous sommes donc bien d'accord avec M Lundstedt, personne ne doit perdre du pouvoir d'achat, et nous maintenons notre demande de nouvelles négociations pour 2022.

Si comme la **CGT**, vous pensez que l'augmentation de salaire reste nettement insuffisante et qu'une nouvelle négociation s'impose, alors signez la pétition:

[RELANCER DES NAO en 2022](#)

